

Avis de constitution

SOCIETE « BATCIPLUS » en abrégé « BAT+ »

Siège ABIDJAN, ANYAMA, NON LOIN DU STADE D'  
EBIMPE, LOT 244, ILOT 31, Lot 244, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATCIPLUS » en abrégé « BAT+ »

Objet : PRODUCTION DE COLLE A CARREAUX ;  
PRODUCTION DE COLLE A BOIS ET VERNIE  
CELLULOSIQUE ET AUTRES PRODUITS CHIMIQUES ;  
PRODUCTION ET VENTE DE CARREAUX ;  
REVETEMENT BATIMENT ;  
PRESTATION DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, ANYAMA, NON LOIN DU STADE D'  
EBIMPE, LOT 244, ILOT 31, Lot 244, Ilot 31

Dirigeant(s) M DAO SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03873 du 13/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49635/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

